

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1565 du 31 décembre 1963 :

n° 1565

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 décembre 1964

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1964

Date du numéro
31 janvier 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Ibrahim Mohamed, mile 2616, du dépôt de la Milice à Djibouti, arrivant en fin de contrat le 99 janvier 1964 ne sera pas rengagé pour <mauvaise manière de servir >.